



**HAL**  
open science

# Pour une histoire des reliques à la fin du Moyen Âge. L'exemple du diocèse d'Angers

Jean-Michel Matz

► **To cite this version:**

Jean-Michel Matz. Pour une histoire des reliques à la fin du Moyen Âge. L'exemple du diocèse d'Angers : L'exemple du diocèse d'Angers. *Hagiografica. Rivista di agiografia e biografia della Società Internazionale per lo studio del Medioevo latino*, 2014, 21, pp.197-233. hal-03431024

**HAL Id: hal-03431024**

**<https://univ-angers.hal.science/hal-03431024>**

Submitted on 16 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POUR UNE HISTOIRE DES RELIQUES À LA FIN DU MOYEN ÂGE :  
LE DIOCÈSE D'ANGERS

Les reliques sont les restes sacrés, « objets matériels qui ont été en relation immédiate ou médiate avec un saint ou un bienheureux »<sup>1</sup>, dont ils rappellent le souvenir à travers les siècles comme autant de « fragments d'éternité »<sup>2</sup>. La croyance en la vertu des reliques – qui remonte aux premiers temps du christianisme et au développement du culte des martyrs – est l'un des traits caractéristiques de la vie religieuse au Moyen Âge et, plus généralement, de la civilisation médiévale, comme l'ont montré diverses synthèses ou ouvrages collectifs récents<sup>3</sup>.

À la lecture des monographies consacrées aux reliques de tel espace géographique, de telle église ou de tel saint, à la lecture également des travaux consacrés à tel type de source<sup>4</sup>, à la lecture encore des publications issues de telle ou telle rencontre scientifique, force est de constater que la plupart des travaux porte sur la première moitié du millénaire médiéval et sur le Moyen Âge central, en montrant la place fondamentale qu'occupait alors le culte des reliques dans l'Occident chrétien – je laisse délibérément de côté la situation du monde chrétien oriental. En dépit de l'existence de diverses études – dont plusieurs seront citées au fil de cet article – sur les reliques dans les derniers siècles du Moyen Âge, le culte dont ont été l'objet ces « parcelles de l'au-delà offertes à la vénération des vivants »<sup>5</sup> est finalement moins bien connu pour cette période tardive, alors que les sources ne manquent pas quantitativement et se diversifient même au plan qualitatif.

Il sera ici question d'un diocèse de la France de l'Ouest, celui d'Angers, dont le premier évêque est attesté à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. D'une superficie d'environ 7 000 km<sup>2</sup>, il comptait à la fin du Moyen Âge près de 440 paroisses (dont 17 à Angers), une vingtaine d'abbayes de bénédictins ou de cisterciens et de nombreux prieurés relevant d'établissements du diocèse ou qui lui étaient extérieurs ; des couvents mendiants sont venus compléter l'équipement religieux à Angers (franciscain, dominicain, carme puis augustin) et à Saumur (franciscain) au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, avant une nouvelle vague de fondation de petits ermitages mendiants à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mais sans que ces nouveaux ordres n'aient véritablement entamé la prééminence du cadre paroissial dans la vie religieuse.

---

<sup>1</sup>. Ph. Séjourné, article « Relique », *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XIII-2, coll. 2312-2376 (col. 2313).

<sup>2</sup>. L. Canetti, *Frammenti d'eternità. Corpi e reliquie tra Antichità e Medioevo*, Rome, 2002 (Sacro/Santo, 6).

<sup>3</sup>. Parmi les publications les plus significatives (sans souci d'exhaustivité) : M.-M. Gauthier, *Les routes de la foi. Reliques et reliquaires de Jérusalem à Compostelle*, Fribourg, 1978 ; A. Angenendt, *Heiligen und Reliquien. Die Geschichte ihres Kultes vom frühen Christentum bis zur Gegenwart*, Munich, 1994 ; *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, E. Bozoky, A.-M. Helvétius (dir.), Turnhout, 1999 (Hagiologia, 1) ; H. W. Van Os, *The Way to Heaven. Relics Veneration in the Middle Ages*, Baarn, 2000 ; *Reliquiare im Mittelalter. Kunst, Kult, Kontexte*, B. Reudenbach, G. Toussaint (dir.), Hambourg, 2005 ; *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval*, in « Pecia. Ressources en médiévistique », 8-11 (2005).

<sup>4</sup>. Je pense en particulier aux récits de translation (M. Heinzelmann, *Translationsberichte und andere Quellen des reliquien Kultes*, Turnhout, 1979 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 33), ou aux inventaires (Ph. Cordez, *Trésor, mémoire, merveilles. Les objets des églises au Moyen Âge*, thèse de doctorat, Paris-EHESS/Berlin-Humboldt Universität, 2010).

<sup>5</sup>. J.-Cl. Schmitt (dir.), *Des saints et des stars*, Paris, 1983, pp. 5-6.

L'étude repose sur la gamme variée des sources de la fin du Moyen Âge aujourd'hui conservées (en ne retenant pas celles qui concernent la dimension proprement liturgique du culte des saints et de leurs reliques) : actes portant don de reliques, inventaires de trésors, récits de translation, comptes d'offrandes aux reliques... La richesse de la documentation alimente l'édition d'un dossier sélectif de pièces justificatives qui, nous l'espérons, suscitera d'autres entreprises de même nature. Le fait est que cette documentation n'a jamais donné lieu à une étude scientifique. Seul Joseph Grandet, prêtre angevin opposé au Jansénisme, directeur du Séminaire d'Angers, a rédigé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle un *Traité historique des reliques et des saints d'Anjou*, resté manuscrit<sup>6</sup>. Ses grandes libertés avec la chronologie, sa méthode très approximative, son intention combative et son appréhension très incomplète des sources invitent à considérer son traité comme une base de réflexion, non comme une source première. Depuis, des monographies ont abordé le cas particulier de telle ou telle relique<sup>7</sup>, mais il manque une étude d'ensemble de ces restes saints et de leur culte dans un espace géographique représentatif des régions qui n'ont pas connu à la fin du Moyen Âge de renouvellement majeur de leur sanctoral – là où ailleurs, dans les régions méridionales notamment, la mode des ordres mendiants a contribué à le rajeunir avec toutes les formes de « sainteté vivante ». L'étude proposée ici présente cependant une limite : le culte des reliques à la cathédrale d'Angers est écarté, car l'abondance et la richesse des sources liturgiques, hagiographiques ou de la pratique (notamment sept inventaires médiévaux) donnera lieu à une étude spécifique à venir<sup>8</sup>.

## I. LA CIRCULATION DES RELIQUES

Le mouvement de transfert des reliques de nombreux saints de l'Orient vers l'Occident, initié au plus tard au IX<sup>e</sup> siècle, n'a fait que s'amplifier avec les croisades puis avec le pillage systématique des églises de Constantinople par les Latins en 1204 qui permit d'introduire sur le marché environ 3 600 reliques issues de près de 500 saints<sup>9</sup>. La circulation des reliques à la fin du Moyen Âge est nourrie par ce nouvel afflux de restes saints, encore augmenté par les achats du roi de France saint Louis<sup>10</sup>.

### *Largesses aristocratiques*

Principauté territoriale depuis le X<sup>e</sup> siècle, l'Anjou a vu se succéder à sa tête plusieurs dynasties de comtes puis de ducs. Les princes angevins ont eu à cœur d'enrichir les trésors des églises de leurs domaines. À la fin du Moyen Âge, l'église Saint-Laud d'Angers devait encore l'essentiel de ses reliques à la générosité des comtes qui l'avaient érigée en collégiale

---

<sup>6</sup>. Bibl. mun. Angers, ms. 1012 (886), 165 ff. La partie du traité consacrée aux fontaines miraculeuses a été éditée : *Les fontaines de l'Anjou et leurs vertus guérissantes*, in « Bulletin historique et monumental de l'Anjou », (1858), pp. 260-267.

<sup>7</sup>. J.-M. Matz, *La confrérie des pèlerins de Saint-Jacques et le corps de saint Jacques à Angers au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, in *Pèlerinages et croisades* (Actes du 118<sup>e</sup> congrès annuel des sociétés historiques et scientifiques, Pau, 1993), Paris, 1995, pp. 215-231 ; Id., *Le calendrier et le culte des saints : l'abbaye Saint-Aubin d'Angers (XII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle)*, in « Revue Mabillon », nouv. série, 7 (1996), pp. 127-155 ; voir aussi *infra*, note 12.

<sup>8</sup>. En l'attente, je me permets de renvoyer à J.-M. Matz, *La construction d'une identité. Le culte des saints évêques d'Angers au Moyen Âge*, in « Hagiographica », XIII (2006), pp. 95-120, puisque la cathédrale était l'épicentre du culte des saints évêques locaux.

<sup>9</sup>. J. Guiraud, *Le commerce des reliques au commencement du IX<sup>e</sup> siècle*, in *Mélanges G. B. Rossi*, Paris-Rome, 1892, pp. 73-95 ; P. Héliot, M.-L. Chastang, *Quêtes et voyages de reliques au profit des églises françaises au Moyen Âge*, in « Revue d'histoire ecclésiastique », 59 (1964), pp. 789-822, et 60 (1965), pp. 5-32.

<sup>10</sup>. P.-V. Claverie, *Les acteurs du commerce des reliques à la fin des croisades*, in « Le Moyen Âge », 114 (2008), pp. 589-602.

pour desservir le château de leur capitale : Foulques V le Réchin (1060-1109) lui avait donné les reliques des saints Romphaire, Coronaire, Cornille et Marcoul<sup>11</sup>, et Foulques V (devenu roi de Jérusalem en 1131) la parcelle de la Vraie Croix, enchâssée dans un tau d'ivoire, qui faisait encore la célébrité de cette église à la fin du Moyen Âge<sup>12</sup>. Les comtes de la dynastie Plantagenêt ont ensuite été des acteurs importants de cette « politique des reliques »<sup>13</sup>, et ceux de la première maison apanagée d'Anjou (érigée en 1246 par saint Louis en faveur de son jeune frère Charles) ont sans doute poursuivi dans cette voie, mais les sources – particulièrement pauvres pour cette période – n'en ont pas conservé de trace.

La seconde maison apanagée d'Anjou (1356-1480), issue des rois Valois, n'a pas dérogé à cette tradition ; l'ascendance de ces princes explique qu'ils aient été d'ardents propagateurs des reliques de la Passion, Vraie Croix et Couronne d'épines en particulier<sup>14</sup>. Parmi les reliques possédées par le premier d'entre eux, Louis I<sup>er</sup> d'Anjou (1356-1384), figure le fameux reliquaire-tableau connu sous le nom de *Libretto* aujourd'hui conservé à Florence au Museo dell'Opera del Duomo<sup>15</sup>. Il s'agit d'un reliquaire dont la forme évoque celle d'un petit livre, d'où son nom, composé d'une partie centrale contenant un fragment de la Vraie Croix autour de laquelle s'articulent de chaque côté trois volets où des rangées de fenestragés trilobés abritent 72 reliques, identifiées par des authentiques, prélevées dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Paris par le roi Charles V afin de les offrir à son frère cadet. La monture des perles de ce reliquaire rappelle celle des perles de la Vraie Croix de Baugé réalisée avant 1377 pour le premier duc d'Anjou, par ailleurs fondateur d'un ordre de chevalerie placé sous la dédicace de la Croix.

La seconde maison apanagée a en effet érigé la Vraie Croix au rang d'emblème lignager. Le petit-fils de Louis I<sup>er</sup>, René d'Anjou (1434-1480), également comte de Provence et roi de Jérusalem, en a offert des parcelles à plusieurs églises d'Angers : la collégiale ducale Saint-Laud en 1452<sup>16</sup>, l'église paroissiale Sainte-Croix en 1466<sup>17</sup>, l'abbaye des moniales du Ronceray en 1470<sup>18</sup>, et à nouveau l'église Sainte-Croix l'année suivante<sup>19</sup>. Fondateur du couvent des franciscains observants de la Baumette, situé aux portes d'Angers, René a posé les fondements du trésor de cet établissement à l'occasion d'une véritable cérémonie théâtralisée du don, en 1454 : reliques de la Croix, de la Couronne d'épines, de la Sainte Lance, un cheveu et des vêtements de Marie Madeleine, « le tout enfermé dans un très riche reliquaire de cristal de roche attaché avec des petites chaînes »<sup>20</sup>. La plupart des reliques offertes par ce prince venaient de Rome et les actes relatant ces dons insistent tous sur leur authenticité, mise à l'épreuve en curie<sup>21</sup>.

---

<sup>11</sup>. Bibl. mun. Angers, ms. 757 (680), 1 ff. 11-15.

<sup>12</sup>. J.-M. Matz, *Religion et politique à la fin du Moyen Âge : la Vraie Croix de Saint-Laud d'Angers*, in « Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest », 95 (1987), pp. 241-263.

<sup>13</sup>. E. Bozoky, *Le culte des saints et des reliques dans la politique des premiers rois Plantagenêt*, in M. Aurell (dir.), *La cour Plantagenêt (1154-1204)*, Poitiers, 2000, pp. 277-291 ; Ead., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis : protection collective et légitimation du pouvoir*, Paris, 2006.

<sup>14</sup>. Voir Ch. Mercuri, *Corona di Cristo, corona di re. La monarchia francese et la Corona di spine nel Medioevo*, Rome, 2004.

<sup>15</sup>. *Les fastes du gothique. Le siècle de Charles V* (catalogue d'exposition, Paris, 1981-1982), Paris, 1981, pp. 260-262 (n° 211).

<sup>16</sup>. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, B 2479, f. 64 (29 septembre 1452)

<sup>17</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 1675 et 38 G 1 ; Paris, Bibl. nat. de France, Fonds Housseau, IX, ff. 252-254.

<sup>18</sup>. Paris, Bibl. nat. de France, Fonds Housseau, IX, f. 270.

<sup>19</sup>. Voir pièce justificative 1. 2.

<sup>20</sup>. Bibl. mun. Angers, ms. 1012 (886), ff. 136-137.

<sup>21</sup>. Voir pièce justificative 1. 2. Sur la question de l'authenticité, K. Schreiner, « Discrimen veri ac falsi ». *Ansätze und formen der Kritik in der Heiligen und Reliquienverehrung des Mittelalters*, in « Archiv für Kulturgeschichte », 48 (1966), pp. 1-53.

Les princes angevins ne sont pas les seuls nobles bienfaiteurs des églises d'Angers. Des membres de leur entourage jouent aussi la carte de la munificence et montrent la vigueur du « réseau aristocratique franciscanisant » de la France de l'Ouest<sup>22</sup>. En 1396, Henri de Bretagne, fils du bienheureux Charles de Blois – dont l'enquête préalable à l'ouverture de son procès de canonisation s'était tenue au couvent des franciscains d'Angers en 1371 – donna à cet établissement religieux un reliquaire de la Couronne d'épines, qu'il se réserva toutefois sa vie durant<sup>23</sup> ; il n'est autre que le frère de Marie de Blois-Châtillon, épouse du duc Louis I<sup>er</sup> d'Anjou (et donc grand-mère du roi René) qui vécut un temps retirée auprès de ce couvent avant de s'éteindre en 1404, quatre années après son fils. L'obituaire du couvent prouve toutefois que le même Henri de Bretagne avait également donné des reliques de saint François, de sainte Claire d'Assise et de « plusieurs autres saints »<sup>24</sup>.

Les largesses de René d'Anjou en faveur des églises d'Angers interviennent à un moment où son entreprenant neveu, le roi de France Louis XI, avait déjà dévoilé le vif intérêt que suscitait chez lui le contrôle de cette province. Ses nombreux séjours et pèlerinages en Anjou lui permirent de doter richement des églises en fondations, en objets et travaux divers. Il offrit aussi une relique de sainte Émerance à la chapelle de La Pouèze où elle était vénérée par un pèlerinage<sup>25</sup>. En 1475, alors qu'il avait confisqué le duché de son oncle, il organisa en grande pompe la restitution des reliques de saint Florent à l'abbaye qui lui était dédiée à Saumur, où elles avaient été dérobées au XI<sup>e</sup> siècle et emmenées en Picardie<sup>26</sup>, affirmant ainsi son rôle de bienfaiteur en reliques. Ce sont les mêmes mobiles à la fois religieux et politiques qui expliquent la grande « dévotion » du roi de France pour la Vraie Croix de Saint-Laud d'Angers, utilisée de longue date pour la prestation de serments : une tradition prétendait que tout parjure était puni de mort dans l'année et le très suspicieux Louis XI fit rédiger un recueil de miracles pour en convaincre tous les féodaux auxquels il ordonna durant son règne d'aller lui jurer fidélité sur cette relique<sup>27</sup>.

### *Générosités ecclésiastiques*

De par leur statut, les hommes d'Église sont également en mesure de posséder et donc de donner des reliques. Il en va ainsi des évêques dont plusieurs ont gratifié la cathédrale d'Angers de leur générosité, mais des clercs de moindre rang ont agi dans le même sens au profit d'églises où ils étaient bénéficiaires ou qui dépendaient d'une circonscription ecclésiastique dont ils étaient ou avaient été titulaires. En 1450, les exécuteurs testamentaires d'Alain Lequeu remirent selon sa volonté une relique de sainte Catherine d'Alexandrie à la collégiale Saint-Laud d'Angers où il avait été chanoine<sup>28</sup>. Par son testament de 1455, Guillaume Hocquede, chanoine de la cathédrale et doyen rural des Mauges au sud du diocèse, légua une relique de la Vraie Croix *et pluribus sanctis quas habeo* à l'église paroissiale de

---

<sup>22</sup>. Expression empruntée à A. Vauchez, *Une sainte femme en Val de Loire à l'époque de la guerre de Cent Ans : Jeanne-Marie de Maillé (1331-1414)*, in Id., *Les laïcs au Moyen Âge. Pratiques et expériences religieuses*, Paris, 1987, pp. 225-236 ; voir J.-M. Matz, *La noblesse angevine et l'Église au temps de la seconde maison d'Anjou (v. 1356-v. 1480)*, in N. Coulet et J.-M. Matz (dir.), *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge* (Actes du colloque international d'Angers, 1998), Rome, 2000, pp. 619-637.

<sup>23</sup>. Voir pièce justificative 1. 1.

<sup>24</sup>. L'obituaire du couvent d'Angers indique : *Februarius. II non. Tali die illustrissimus dominus dominus Henricus de Britania, dispositus de Roma (sic) dedit isti conventui sollempnes reliquias SS. beati Francisci, beate Clare et aliorum sanctorum plurium*. Voir : *L'obituaire des Cordeliers d'Angers (1216-1710)*, éd. L. Guilloreau, Laval-Paris, 1902, p. 24.

<sup>25</sup>. B. Roger, *Histoire de l'Anjou*, in « Revue de l'Anjou », 2 (1852), p. 358.

<sup>26</sup>. Paris, Bibl. nat. de France, Fonds Housseau, IX, ff. 284-287.

<sup>27</sup>. J.-M. Matz, *Religion et politique à la fin du Moyen Âge...*, *op. cit.* (note 12).

<sup>28</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 913, f. 78.

Jallais située dans son doyenné<sup>29</sup>. En 1477, là aussi par testament, le chanoine Guillaume Tourneville régla la question du partage des offrandes aux reliques de saint Symphorien qu'il avait données à l'église de son archiprêtre d'Andard<sup>30</sup> ; l'acte précise que ce serviteur de René d'Anjou devait au prince de les avoir possédées. Plus tard, en 1542, le recteur de la paroisse Saint-Germain-d'Arcé, Philippe Lemonnier, laissa à son église « un reliquaire d'argent, pesant trois marcs, doré en plusieurs endroits, où est représentée en relief l'image de saint Sebastien, avec une relique ou partie d'un os de ce saint de la grosseur d'une feve, bien enchassée et couverte de cristal »<sup>31</sup>. Le don de reliques pouvait également s'accompagner de l'aménagement d'un lieu de culte : en 1517 par exemple, à son retour d'Italie d'où il avait ramené une tuile de la *Sancta Casa* de Lorette, François de Châteaubriand, doyen de la cathédrale d'Angers, fit édifier (en briques) une chapelle sous la dédicace de Notre-Dame-de-Lorette dans la paroisse de Saint-Jean-des-Mauvrets, sur les bords de la Loire<sup>32</sup>.

On le voit, les dons consentis par ces clercs profitent le plus souvent à des communautés paroissiales dont ils ont été proches, mais la soif de sacré a permis à d'autres groupements de laïcs de bénéficier de la générosité de bienfaiteurs ecclésiastiques, comme les confréries : en 1542 là aussi, la confrérie Saint-Sébastien de Baugé obtient ainsi en grande solennité des frères du couvent des dominicains d'Angers des « myettes et portions » de la « belle, grande et notable part et portion » de la relique du bras de ce saint détenue par les religieux depuis une date inconnue<sup>33</sup>.

### *Le vol des reliques*

Il est une dernière manière de voir les reliques circuler. Le vol des reliques est une pratique ancienne et certains larcins ont même rencontré la célébrité, tel l'épisode qui a vu des marchands vénitiens dérober les restes de saint Marc à Alexandrie au milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Au cours du Moyen Âge central, le vol de reliques a laissé de nombreuses traces documentaires qui ont permis à Patrick Geary de dénouer les mobiles de ces pieuses rapines auxquelles se livraient aussi bien clercs que laïcs<sup>34</sup> : accroître la sacralité de nouvelles fondations religieuses, compenser les déficiences économiques de telle communauté, rechercher la pacification politique... Le pillage des églises de Constantinople en 1204 reste le cas le plus célèbre de vol de reliques au Moyen Âge central.

Cette pratique n'a pas disparu à la fin du Moyen Âge, mais les motivations – appât du gain ? recherche d'une proximité plus grande avec le sacré ? – n'en sont pas toujours très claires. À la fin de l'année 1509, les reliques de plusieurs saints et une parcelle de la Vraie Croix sont ainsi dérobées au couvent des franciscains de Saumur<sup>35</sup>. Quelques décennies plus tôt, l'église Sainte-Croix d'Angers « perdit » ses reliques dans des circonstances étranges :

« Par le court de l'an 1465, apert que les reliques de Sainte Croix ayant este perdues, on fist une procession generale à laquelle furent commis les colleges de la ville pour le recouvrement d'icelles, et que l'on fist deux veux et deux cierges de cire, ung à presenté à saint Louys aux memes fins qu'un autre alla à Saint Julien de Vernantes, un autre à Tours,

<sup>29</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, E 2868.

<sup>30</sup>. Voir pièce justificative 1. 3, et Arch. dép. Maine-et-Loire, G 1796.

<sup>31</sup>. Arch. dép. Sarthe, G 825.

<sup>32</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, 328 G 1.

<sup>33</sup>. Voir pièce justificative 1. 4.

<sup>34</sup>. P. Geary, *Furta sacra. Thefts of Relics in the central Middle Ages*, Princeton, 1990 (2<sup>e</sup> éd.).

<sup>35</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, 88 H 1 : *Significarunt nobis dilecti nobis in episcopo guardianus et Andreas Borgoigne ac Andreas Chauveteau necnon alii fratres conventus minorum opidi de Salmuro, Andegavensis diocesis, quod nonnulli inquitatis filii quos prorsus ignorant a mense citra nonnullas reliquias sanctorum et maxime quandam partem de ligno Vere Crucis in dicto conventu existentem clam et furtive rapuerunt...*

un à Chinon pour s'en informer, et encore à Rennes et à Dinan. On s'apparut de un vol au Caresme 1465, on ne peut en rien de scavoir jusque à ce que le 15 decembre 1466, un home nommé Jan de La Haye beschant en ung parcelle près la Magdeleine trouva l'empatement du chef de sainte Ursule qui estoit porté sur six lions. Le paysan fait voir à un orfevre qui estoit de Sainte Croix et qui recognant ledit empatement, il en donne incontinent advis curé et fabriqueur qui avec la justice, s'estant transportés à ladite parcelle, la firent espuisés et après avoir bien chirché au fonds, on trouva ledit chef de sainte Ursule qui, reporté à Sainte Croix, reconnu des paroissiens, et après visite de l'official et promoteur, fut permise à l'exposer à la veneration publique ; et ce que dessus fut presché par M. Jacques Chalery, chanoine de l'église d'Angiers, dans le cimetier où estoit la procession »<sup>36</sup>.

Entre-temps, avant le recouvrement de ses reliques, l'église Sainte-Croix avait reçu de René d'Anjou une parcelle de la Vraie Croix par l'intermédiaire de son conseiller Jean Alardeau, Angevin de naissance et ancien chanoine de la ville, devenu pour lors évêque du diocèse de Marseille<sup>37</sup>. Le fait est qu'en les plaçant à gage contre du numéraire en cas de nécessité, les contemporains reconnaissent la valeur vénale des reliquaires et de leur contenu<sup>38</sup>.

## II. LES TRÉSORS DE RELIQUES

### *Logiques des inventaires et règles de classement*

Le souci constant d'enrichir le capital sacré des églises a permis au fil des siècles de constituer des trésors de reliques parfois impressionnants, fruits d'une lente accumulation, assemblages d'objets divers de tous les temps et de presque tous les horizons. Hors de la cathédrale d'Angers qui en a laissé une belle série depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, rares sont malheureusement les églises angevines pour lesquelles sont conservés des inventaires, qui plus est tardifs : l'église paroissiale Saint-Pierre de Saumur (1445, 1498)<sup>39</sup>, la collégiale Saint-Maimbeuf d'Angers (1531, 1543)<sup>40</sup>, l'hôtel-Dieu Saint-Jean-l'Évangéliste d'Angers (1550)<sup>41</sup>, et la collégiale Saint-Pierre d'Angers (1553)<sup>42</sup>. Par la suite, des inventaires subsistent aussi pour l'église Sainte-Croix d'Angers (1638)<sup>43</sup> et pour l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire<sup>44</sup>. Une mention particulière doit être réservée à l'abbaye des moniales du Ronceray d'Angers pour laquelle ont été retrouvés 17 authentiques complets (et 2 fragments) des XII<sup>e</sup> (1), XIII<sup>e</sup> (1) et XV<sup>e</sup> (15) siècles<sup>45</sup>. Pour les autres églises, seules émergent de la documentation leurs reliques les plus insignes, celles mentionnées au hasard des sources ou dans les listes données par Joseph Grandet, malheureusement sans précision sur la date de leur obtention.

<sup>36</sup>. Bibl. mun. Angers, ms. 786 (702), f. 3.

<sup>37</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, 38 G 1 (voir *supra*, note 17).

<sup>38</sup>. En 1443, le comte Charles du Maine (frère de René d'Anjou) engage pour 200 livres auprès de la cathédrale d'Angers un reliquaire dans lequel se trouvait une épine de la Couronne de la Passion afin de régler les frais des obsèques de sa mère Yolande d'Aragon morte l'année précédente (Bibl. Mun. Angers, ms. 732 (658), I, p. 35) ; en 1488, le procureur de la fabrique de Sainte-Croix dépense 40 livres pour recouvrer le chef de sainte Ursule placé en gage à une date inconnue (Bibl. mun. Angers, ms. 786 (702), f. 1).

<sup>39</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, respectivement G 2524 et G 2525 ; voir pièce justificative 2. 1.

<sup>40</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, 8 G 11 ; voir pièce justificative 2. 2.

<sup>41</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, H supplément, E 404, ff. 49v-50v.

<sup>42</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, 20 G 9.

<sup>43</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 1674.

<sup>44</sup>. Voir pièce justificative 2. 3.

<sup>45</sup>. Ch. Urseau, *Authentiques de reliques provenant de l'ancienne abbaye du Ronceray*, in « Revue de l'Anjou », nouvelle série, 2 (1904), pp. 179-185.

L'établissement d'un inventaire de trésor peut découler de motivations diverses<sup>46</sup> : fixer la mémoire par écrit suite à d'importantes acquisitions, sécuriser un ensemble de reliques en l'administrant avec rigueur, participer à une entreprise plus vaste de réforme d'un établissement, remettre au goût du jour des richesses oubliées pour susciter le renouveau d'un culte... Les inventaires des églises du diocèse d'Angers précisent très rarement les circonstances de leur rédaction. Celui de la collégiale Saint-Maimbeuf débute par la châsse du saint évêque local du VII<sup>e</sup> siècle auquel elle est dédiée, « laquelle est de neuf composée »<sup>47</sup> ; la translation récente (1524) de la relique dans ce nouveau bras-reliquaire enrichi de pierres précieuses est sans doute à l'origine de l'inventaire des « relicques de ladicte eglise estans au reliquaire d'icelle eglise » réalisé en 1531.

Il n'en reste pas moins que les inventaires apparaissent principalement comme un instrument administratif de gestion des trésors. Dans les collégiales (comme à la cathédrale) d'Angers, ces derniers étaient placés sous la responsabilité d'un garde des reliques (appelé custode) qui devait prêter serment à son entrée en fonction et faire dresser un inventaire (ornements, vases, reliques...) à son issue de charge<sup>48</sup>. Il était non seulement responsable de la sécurité du trésor, mais il devait également l'exposer dans la nef aux fêtes solennelles, en s'assurant éventuellement de la présence d'un organiste<sup>49</sup>. C'est donc vraisemblablement le changement de garde des reliques qui explique l'établissement des inventaires conservés.

La situation de l'église paroissiale Saint-Pierre de Saumur semble particulière dans la mesure où les sources attestent l'existence de dépôts séparés de reliques – comme la pratique des dépôts séparés de bibliothèques est connue en milieu ecclésiastique comme laïque. En 1498, l'inventaire « des biens meubles, rentes et revenus de la fabrice de la cure parrochial », dressé « par l'ordonnance des parroissiens et procureurs de ladite paroisse »<sup>50</sup>, comporte trois sections pour les reliques : la première, avec les reliques les plus insignes (saints Pierre, Laurent, Eutrope), ne précise pas le statut de celui ou de ceux qui en avaient la charge ; la seconde énumère les reliquaires confiés au sacriste, la dernière ceux placés sous la responsabilité du « gardien » de l'église. Un demi-siècle plus tôt, l'inventaire de 1445 désigne les procureurs de la fabrique comme responsables du premier dépôt<sup>51</sup> :

« [f. 1] Inventoire des biens meubles et immeubles appartenant à la fabrice de l'église de Saint Pierre de Saumur que Jehan Ronsart, Dionet Guerin, Jehan Fouchier et Guillaume Gourgouz, à present procureurs de ladite fabrice par procuracion donnée le premier jour de juillet l'an mil CCC quarente et cinq, et lesquelz biens et ce que est contenu en ce present inventoire ont esté baillez et rendu par les precedens procureurs de ladite fabrice, c'est assavoir Colas Liziere, Guillaume Le Roy de Fenet et Robin Ambellou le III<sup>e</sup> jour d'aoust l'an mil CCC quarente et cinq.

Et premierement le linge qui a este trouvé en ung grant et long coffre. [...]

[f. 1v] S'ensuivent les choses que Perrine La Gaffete, gardienne de ladite eglise de Saint Pierre a en garde. C'est assavoir [...]

[f. 2] S'ensuit l'inventoire des reliquieres dont ladite Perrine a la garde :

- Et premierement ung reliquiere du corps de saint Pierre et de sa croix enchassé en ung petit custode d'argent.
- [f. 2v] Item, une boeste d'argent dorée en laquelle a du sepulchre de Nostre Seigneur et du sepulchre de sainte Marthe et de saint Sebastien.

<sup>46</sup>. Ph. Cordez, *Gestion et médiation des collections de reliques au Moyen Âge : le témoignage des authentiques et des inventaires*, in *Reliques et sainteté dans l'espace...*, op. cit. (note 3), pp. 33-63.

<sup>47</sup>. Voir pièce justificative 2. 2.

<sup>48</sup>. Telle est la situation dans les collégiales Saint-Jean-Baptiste (Arch. dép. Maine-et-Loire, G 646, f. 85) et Saint-Laud (Arch. dép. Maine-et-Loire, G 912, f. 97)

<sup>49</sup>. Collégiale Saint-Jean-Baptiste, en 1500 (Arch. dép. Maine-et-Loire, G 655, f. 123v).

<sup>50</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 2525, f. 1 ; voir pièce justificative 2. 1.

<sup>51</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 2524.

- Item, ung reliquiere de saint Anthoine enchassé en une petite palette de boys couverte d'argent.
- Item, ung reliquiere de saint Fyacre enchassé en une petite piece de boys quarrée couverte d'argent.
- Item, ung reliquiere de saint Nicollas enchassé en une petite piece de boys en losange couverte d'argent.
- Item, ung reliquiere de saint Estienne enchassé en une petite piece de boys en losange.
- Item, le chief de saint Thebault qui n'est point enchassé.
- Item, ung reliquiere enchassé en une petite croix couverte de cuyvre doré, que l'on ne scait pas que s'est.
- Item, plusieurs autres reliquieres qui sont envelopez en petiz drapeaux.

S'ensuivent les choses que messire Jehan Regnart, secretain de ladite église, dit qu'il a en garde. C'est assavoir [...]

[f. 4v] Les choses qui sont en la garde des procureurs. C'est assavoir :

- Ung braz tout d'argent du reliquiere de monseigneur saint Laurens pesant troys marcs demie once. [...]
- Item, ung petit reliquiere qui est en faczon d'une petite greille d'argent auquel a ung reliquiere de monseigneur saint Laurens.
- Item, ung angelot d'argent doré auquel a ung reliquiere de saint Eutrope pesant deux marcs en y comprenant le cristal. [...] »

Le mode de présentation des reliques dans les inventaires semble suivre un ordre hiérarchique qui traduit l'importance accordée aux différents restes saints possédés par les églises, hiérarchie qui se lit aussi dans le poids et la préciosité des reliquaires dont les plus richement ouvragés sont toujours mentionnés en tête des listes conservées. À Saint-Pierre de Saumur en 1498, la première section dénombre quatre reliquaires pesant de deux à plus de trois marcs d'argent, mais la dernière qui comporte sept châsses précise que cinq sont des boîtes de bois de petite taille<sup>52</sup>. À Saint-Maur-sur-Loire, les « petits coffres » sont également relégués en fin d'inventaire<sup>53</sup>, et il en va de même aussi dans les différentes églises pour les reliques dont l'identité s'est perdue à travers le temps. La dédicace de l'église revêt un caractère essentiel dans l'ordre des inventaires : le bras de saint Maimbeuf figure en tête de la liste de la collégiale d'Angers qui lui est dédiée<sup>54</sup>, à l'instar de saint Pierre dans l'inventaire de la collégiale Saint-Pierre en 1553<sup>55</sup>, tout comme les deux reliquaires de la Vraie Croix à Sainte-Croix d'Angers au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>, ou saint Maur dans l'abbaye qui l'avait pour patron au bord de la Loire.

Au total, quel que soit le type d'église considéré, les trésors de reliques des églises du diocèse d'Angers restent quantitativement limités, ce qui explique vraisemblablement que les rédacteurs des inventaires n'aient pas eu recours à un mode de classement sophistiqué croisant critères liturgiques, historiques et pratiques (forme, taille...) comme on peut l'observer en Germanie à Kamp en 1472 (authentiques, puis 34 reliquaires pour environ 800 particules de

<sup>52</sup>. Voir pièce justificative 2. 1.

<sup>53</sup>. Voir pièce justificative 2. 3.

<sup>54</sup>. Voir pièce justificative 2. 2.

<sup>55</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, 20 G 9, f. 1 : « Premier, ung ymaige d'argent portant la representacion de saint Pierre avecques sa relique, poysant sept marcs deux onces troys gros ».

<sup>56</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 1674 : « Une grande croix avecq son pied d'estain, le tout d'argeant doré, dans laquelle il y a de la Vraie Croix, pesant quinze marcs deux onces, sur le pied de laquelle sont imprimées les armes du duc d'Aniou. Item, une autre croix d'argeant vermeil doré, garnie de piererie, avecq deux angelotz aussy d'argeant doré portant le mistere de la Passion, au haut de laquelle est un cristal garny d'argeant dans laquelle croix y a aussy de la Vraie Croix, pesant icelle avecq un morceau de boys estant dans le pied d'estrad douze marcs deux onces ».

reliques relatives à près de 300 saints)<sup>57</sup>, à Brunswick dont l'inventaire de 1482 recense méthodiquement pas moins de 1 220 reliques<sup>58</sup>, ou de manière moins systématique au Mont-Saint-Michel en 1396 d'après le plus ancien inventaire conservé de l'abbaye<sup>59</sup>. Dans les églises du diocèse d'Angers, l'indication, à plusieurs reprises, de mentions telles que « et plusieurs reliques »<sup>60</sup> ne donne qu'une idée approximative du volume de tel ou tel trésor, mais le nombre des reliques identifiées ne dépasse pas quelques dizaines au maximum (entre une vingtaine et une quarantaine). Les sources permettent toutefois d'individualiser plusieurs catégories de trésors en fonction du type d'établissement considéré.

### *Typologie des trésors*

Les abbayes des ordres anciens n'ont à proposer à la vénération qu'un contingent semble-t-il vétuste de reliques anciennes. Aucun don récent n'est venu renouveler le stock de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, composé exclusivement de martyrs et des premiers confesseurs<sup>61</sup> ; le regroupement de plusieurs reliques (jusqu'à quinze) dans une même châsse et la mention de « plusieurs reliques inconnues » dans une autre prouvent l'ancienneté de ce trésor. Les reliques de l'abbaye Saint-Florent de Saumur ne paraissent pas plus récentes. Les plus insignes furent montrées au seigneur de Bohême Léon de Rozmítal à l'occasion de son voyage en France et dans les contrées voisines au cours des années 1460 : « On nous y montra d'abord le calice dont le Christ se servit à la dernière Cène ; ensuite les chefs de saint Philippe et de saint Jacques, également le chef de saint Martin, qui a été inhumé à Tours, le cubitus de la main droite de l'apôtre saint André et beaucoup d'autres reliques. On voit aussi dans cette abbaye quatre chefs d'apôtres », mais le voyageur ne précise pas lesquels<sup>62</sup>. Les authentiques de l'abbaye du Ronceray laissent le même sentiment d'antiquité des saints conservés<sup>63</sup>, de même que l'inventaire des reliques de l'hôtel-Dieu Saint-Jean l'Évangéliste d'Angers (fondé vers 1170), daté de 1550 :

- « Item, une croix d'argent doré garnye de pierreryes en laquelle y a de la Vroye Croix et y a ung *agnus Dei* ataché à ladite croix avecques un lasset de soye.
- Item, une relicque de saint Jehan où il y a de la pierrerye.
- Item, une autre relicque de saint Estienne, saint Cosme et saint Damyen, en la teste d'une ymaige en abit de dyacre, et en ung livre que porta ladite ymaige, ladite ymaige de boys couvert d'argent doré, garny de plusieurs pierres.

---

<sup>57</sup>. H. Mosler, *Das Camper Reliquienverzeichnis von 1472*, in « Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein, insbesondere das alte Erzbistum Köln », 168-169 (1967), pp. 60-101.

<sup>58</sup>. A. Boockmann, *Die verlorenen Teile des « Welfenschatzes ». Eine Übersicht anhand des Reliquienverzeichnisses von 1482 der Stiftskirche St. Blasius in Braunschweig*, Göttingen, 1997.

<sup>59</sup>. J. Dubois, *Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*, in Dom J. Laporte (dir.), *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel. T. 1 : Histoire et vie monastique*, Paris, 1967, pp. 501-593.

<sup>60</sup>. Outre les mentions dans les inventaires édités en pièces justificatives, on lit par exemple dans l'inventaire de Saint-Pierre d'Angers en 1553 : « ...auquel sont plusieurs reliques apportées de Iherusalem données par un secretain de ladite église » (Arch. dép. Maine-et-Loire, 20 G 9, ff. 3v-4).

<sup>61</sup>. Voir pièce justificative 2. 3. À côté d'un bras et d'un doigt de saint Maur (prétendu disciple de saint Benoît) et d'une relique de la Vraie Croix, se retrouvent principalement des martyrs antiques (dont une martyre inconnue, sainte Soraine ?) et quelques confesseurs : Déodate (évêque de Vienne, VII<sup>e</sup> siècle), Bonne ou Beuve (abbesse de Saint-Pierre de Reims, VII<sup>e</sup> siècle) et l'archevêque de Sens Ebbon (VIII<sup>e</sup> siècle).

<sup>62</sup>. Fr. Uzureau, *Un voyage en Anjou (1466)*, in « Andegaviana », 16 (1915), pp. 110-113 (ici p. 111).

<sup>63</sup>. Ch. Urseau, *Authentiques de reliques...*, *op. cit.* (cité note 45) : XII<sup>e</sup> siècle (*De costa sancte Irmine*), XIII<sup>e</sup> siècle (*Reliquie sanctorum virginum Cecilie, Lucie, Anastasie, Agathe, Brigide, Marthe, Affre*) et XV<sup>e</sup> siècle (*De pannis ubi Xpristus involutus fuit. De sancto Paulo. De sancto Andrea. [De sancto] Bartholomeo. De sancto Georgio, de sancto Matheo. De sancto Adriano et de sancto Genulfo. De sancto Magnobodo. De sancto Juliano. De sancto Gaciano. De sancta Margareta. De sancta Agnete et aliarum plurimarum. De sancta Agatha, de sancta Lucia, de sancta Cecilia. De sancta Agatha, de sancto Sergio + plurimorum. De coste beate Helene. De capillis beate Marie Magdelene*).

- Item, une relique de saint Vincent auquel y a une crouesée d'argent doré que porte une ymaige en abit de dyacre d'argent, partye doré et partye argent blanc.
- Item, ung petit tableau de boys painct de rouge où y a plusieurs reliques »<sup>64</sup>.

Cependant, la vétusté de ces trésors ne rime pas avec un quelconque désintérêt. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, si l'abbaye Saint-Serge et Saint-Bach d'Angers n'a à proposer à la vénération que les restes de ses deux dédicataires – obtenus au XII<sup>e</sup> siècle – et ceux des saints Benoît, Maur, Brieuç et Médard<sup>65</sup>, ainsi que les reliques du mystérieux évêque d'Angers saint Godebert<sup>66</sup>, elle n'hésite pas pour autant à en soigner la promotion avec la réfection des vitres de la chapelle où ils sont exposés, ou à en assurer la protection par la construction d'un superbe *sacrarium* flamboyant dans le chœur sous l'abbatiat de Jean Tillon à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. À l'exception des saints Florent et Maur dans les abbayes qui les ont pour patron et d'une relique du saint évêque d'Angers Maimbeuf conservée à l'abbaye du Ronceray, les saints locaux n'ont pas leur place dans les trésors des anciens établissements réguliers.

À l'opposé, par leur implantation plus tardive dans le diocèse d'Angers, les couvents mendiants ont de fait des trésors récemment constitués et enrichis par de nombreux legs, notamment aristocratiques. La Vraie Croix tient partout la première place dans les trésors<sup>67</sup>. Comme nous l'avons vu, le couvent des franciscains observants de la Baumette doit à son fondateur une collection de reliques de la Passion, ensuite enrichie d'autres restes sacrés (peau de saint Barthélemy, côte de saint Léonard, sainte Marguerite, saint Christophe, saint Maurice...)<sup>68</sup>. Outre les Instruments de la Passion, les mendiants ont des reliques des saints universels alors en vogue (Sébastien chez les prêcheurs d'Angers ou à la Baumette, Catherine d'Alexandrie à Mortiercrolles, Marie Madeleine chez les cordeliers d'Angers et de La Flèche ou à la Baumette), mais leurs trésors contiennent surtout des restes des saints de leur ordre, dont les sources ne précisent en général ni la provenance ni les modalités d'acquisition : la Baumette détient ainsi une pièce de l'habit de saint François († 1226), un bras de saint Bonaventure († 1274) et « on y montre aussi une manche entière de la tunique de saint Bernardin et la ceinture dont il se servoit »<sup>69</sup> ; les franciscains d'Angers doivent à René d'Anjou une relique du même Bernardin de Sienne († 1444), qui suscita aussitôt un pèlerinage<sup>70</sup>, et ceux de La Flèche possèdent également des reliques de François et de Bonaventure. En revanche, là aussi, les saints du terroir sont totalement absents.

Les trésors des églises séculières paraissent présenter une sédimentation moins irrégulière. L'essentiel de la collection de Saint-Laud d'Angers est antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle, mais divers dons mettent son trésor au goût du jour au cours du XV<sup>e</sup> siècle (Vraie Croix, sainte Catherine)<sup>71</sup>. Les inventaires des collégiales Saint-Maimbeuf et Saint-Pierre d'Angers fournissent des données concordantes. On trouve dans ces deux trésors des reliques

<sup>64</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, H supplément, E 404, ff. 49v-50v.

<sup>65</sup>. La liste est connue par une bulle d'indulgences datée du 24 novembre 1442 (Archivio Segreto Vaticano, Reg. Vat. 361, f. 46) éditée par H. Denifle, *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 1898, t. 2, pp. 95-96.

<sup>66</sup>. J. Dubois, *Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel...*, op. cit., p. 579, relève la présence d'une relique de saint Godebert dans le trésor du Mont-Saint-Michel et propose de l'expliquer par le fait que l'abbaye possédait une maison à Angers.

<sup>67</sup>. Présentes dans tous les couvents d'Angers, des reliques de la Croix figurent aussi chez les franciscains de La Flèche (Bibl. Mun. Angers, ms. 872 (784), 3 f. 1, où sont aussi attestées des reliques des saintes Agathe et Marguerite, de saint Alexis, saint Barthélemy, saint Martin et saint Quentin) et chez ceux de Saumur (Arch. dép. Maine-et-Loire, 88 H 1), et dans l'ermitage de Mortiercrolles (Bibl. Mun. Angers, ms. 872 (784), 2 f. 1).

<sup>68</sup>. Voir E. Juhel, *Le culte des saints au couvent de la Baumette*, Angers, 2011, pp. 40-41.

<sup>69</sup>. Bibl. mun. Angers, ms. 872 (784), 3 f. 1v, et ms. 1012 (886), f. 137.

<sup>70</sup>. Le pèlerinage au couvent est connu par le conflit avec la collégiale voisine de Saint-Maurille engendré par les offrandes des fidèles : Arch. dép. Maine-et-Loire, G 1118, ff. 519-523, et 87 H 2.

<sup>71</sup>. Voir *supra*, notes 16 et 27.

corporelles de Christ (son Sang à Saint-Maimbeuf) ou des Instruments de la Passion, et des reliques de ses contemporains ou des saints de l'Écriture (Barthélemy à Saint-Maimbeuf, la Vierge et Pierre à Saint-Pierre, la Madeleine dans les deux cas). La majeure partie des reliques sont celles des saints du premier millénaire, restes des martyrs (saints Innocents, Maurice ou Vincent à Saint-Pierre, 11 000 vierges ou Saturnin à Saint-Maimbeuf), des confesseurs ou des saints du diocèse (les évêques d'Angers Benoît et Maimbeuf à Saint-Maimbeuf) ; si les saints postérieurs à l'an Mil restent absents de ces collections, d'anciens intercesseurs dont le culte est en vogue à la fin du Moyen Âge y sont représentés (Barbe, Catherine ou Marie Madeleine à Saint-Pierre). La confrontation des deux inventaires de l'église paroissiale Saint-Pierre de Saumur mène aux mêmes constats : si la Vierge est absente du trésor, son Fils y est présent (Vraie Croix et Sépulcre) en compagnie de saints de l'Écriture (croix et barbe d'André, croix et « corps » de Pierre), de martyrs (Christophe, Laurent, Étienne, Sébastien) et de confesseurs (Jérôme, Martin, Nicolas) ; les quelques additions relevées entre 1445 et 1498 se rapportent à des saints alors à la mode (Anne ou Blaise), mais il est beaucoup plus difficile de rendre compte de l'introduction d'une relique de saint Thomas d'Aquin († 1274) en l'absence de tout renseignement sur le donateur ou les voies d'acquisition.

### III. L'ÉCONOMIE DES RELIQUES

#### *L'éclat des reliquaires*

Le soin apporté à promouvoir les trésors de reliques ainsi constitués est inhérent à la pastorale de la sainteté. Certaines pratiques qui assurent la promotion des restes sacrés obligent d'ailleurs l'autorité ecclésiastique à en régler les usages. Au synode de la Saint-Luc 1493, l'évêque d'Angers Jean de Rély doit ainsi rappeler l'interdiction proférée par le soixante-deuxième canon du concile de Latran IV (1215) d'exposer à la vue des fidèles des reliques hors de leur reliquaire ou des reliques nouvellement inventées qui n'auraient pas encore reçu l'aval du prélat<sup>72</sup>. L'exposition des reliques hors d'une châsse est pourtant attestée par les sources : à Saint-Pierre de Saumur, l'inventaire de 1445 mentionne « le chief de saint Thebault qui n'est point enchassé », négligence réparée avant 1498 puisque le second inventaire indique « ung autre chef de boys doré ouquel a du tombeau de saint Martin et du chef saint Thibault »<sup>73</sup>. De même, lorsque le chanoine Tourneville prévoit le partage des offrandes aux reliques de saint Symphorien qu'il a données à l'église d'Andard, l'acte précise que « lesdites reliques seront actaintes et mises hors leur estuy pour estre adorées »<sup>74</sup>.

Pourtant, la promotion des reliques passe en premier lieu par un habillage aussi précieux que les restes qui y sont placés – sachant que l'usage du métal précieux pour les reliquaires, comme pour la vaisselle liturgique, est également une forme de thésaurisation. La richesse de certains reliquaires médiévaux est bien connue. Pour les reliques les plus précieuses, ils atteignent un poids élevé en métal précieux : l'église Sainte-Croix d'Angers possède ainsi « un chef d'argeant doré, par les cheveux une chesne d'argeant et trois petits *agnus* avecq un pied d'estrad et quatre lions pour le subastement, dans lequel chef il y a reliques de sainte Ursule, pesant le tout ensemble seize marcs quatre onces »<sup>75</sup> – un marc

---

<sup>72</sup>. H. Arnault, *Statuts du diocèse d'Angers*, Paris, 1680, p. 145 (statut 19, qui reprend le statut 25 du *Synodal de l'Ouest* promulgué au début du XIII<sup>e</sup> siècle par l'évêque d'Angers Guillaume de Beaumont) : *Item in concilio illo statutum est quod amodo antiquae reliquiae extra capsam nullatenus exponantur venales. Inventas autem de novo nemo publica venerari praesumat, nisi prius fuerint approbatae.*

<sup>73</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 2524 (pour l'inventaire de 1445), f. 2v ; voir pièce justificative 2. 1.

<sup>74</sup>. Voir pièce justificative 1. 3.

<sup>75</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 1674, f. 3v.

pèse entre 250 et 270 grammes de métal. Leur présentation peut également donner lieu à un descriptif détaillé : l'inventaire de la même église présente « un reliquaire de saint Maurice et deux de ses compagnons, le devant duquel est d'argent doré avecq une figure, l'une de saint Maurice et les deux autres de ses compagnons, et une autre figure de Notre Dame de Pityé, le tout d'argent doré, ledit reliquaire de velours cramoisy passémenté d'or fin avecq de la frange d'or et soye autour ». De nombreux reliquaires adoptent la forme de la relique qui y est déposée : croix pour des portions de la Vraie Croix, chef-reliquaire ou bras-reliquaire, voire mandibule-reliquaire pour la mâchoire de saint Léger à Saint-Maimbeuf d'Angers<sup>76</sup>. Plusieurs de ces gros reliquaires ménagent une petite vitre permettant de voir la relique qui y est enchâssée (tel le fragment du bras de saint Blaise de l'église paroissiale de Bourg placé dans un nouveau bras-reliquaire en 1501, aujourd'hui conservé), ressemblant par là même à des monstrances eucharistiques dont la mode se diffuse à la fin du Moyen Âge, en lien avec l'essor du culte du Saint-Sacrement<sup>77</sup>. À côté de ces reliquaires massifs en métal précieux, souvent rehaussés de pierreries, d'autres adoptent une forme et des matériaux plus sobres : boîte ou coffre de bois simplement recouvert d'argent, petits losanges de bois, voire tout simplement une petite bourse comme à Saint-Pierre d'Angers<sup>78</sup>.

Les reliquaires sont régulièrement embellis, enrichis ou simplement réparés en cas de nécessité<sup>79</sup>. Le moyen le plus sûr d'exciter la dévotion des fidèles consiste à placer les reliques dans de nouvelles châsses, toujours plus somptueuses et richement ouvragées, à l'occasion de cérémonies solennelles au sujet desquelles les sources insistent toujours sur le « grand concours de peuple ». Le tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles semble avoir été particulièrement riche en translations de reliques dans les collégiales d'Angers : à Saint-Jean-Baptiste, une translation des reliques de saint Lézin a lieu en 1491<sup>80</sup> ; à Saint-Martin, le chef de saint Loup (évêque local du début du IX<sup>e</sup> siècle, réputé pour vaincre les intempéries) est translaté dans une nouvelle châsse en 1495 et, suite à un miracle, à nouveau en 1499<sup>81</sup> ; à Saint-Maimbeuf, le bras du saint évêque éponyme reçoit une nouvelle châsse en 1524<sup>82</sup>. La même année, le chroniqueur Jean de Bourdigné donne le récit de la translation de saint Gohard (évêque de Nantes mort en 843) à Saint-Pierre d'Angers, réalisée par les vicaires généraux de l'évêque François de Rohan<sup>83</sup> :

<sup>76</sup>. Voir les différents exemples dans les pièces justificatives 2. 1 à 2. 3.

<sup>77</sup>. M. Andrieu, *Aux origines du culte du Saint-Sacrement. Reliquaires et monstrances eucharistiques*, in « *Analecta bollandiana* », 118 (1965), pp. 397-418.

<sup>78</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, 20 G 9, f. 3v : « Premier, une beurse de soys en laquelle y a des pieces de corporaulx. Item, une beurse de cuyvre blanc en laquelle y a des reliques des Innocens ».

<sup>79</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 2696, ff. 2v-3 (comptes de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre de Saumur, années 1427-1428) : « À Pierre Disles, pour la facon et certain argent blanc mis en ung angelot tenan le reliquaire de monsieur saint Antoyne, XIII It. X ss. ; à Adam Levavasseur, pour la facon d'un coffret pour mettre l'engelot tenant le reliquaire de saint Eutrope, VIII ss. III d. ».

<sup>80</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 696, f. 19 (21 juin 1491) : *Item nota que hodie facta fuit translacio corporis sancti ac gloriosissimi confessoris atque pontificis Licinii Andegavensis episcopi et illustrissimi comitis Andegavie, per reverendissimum in Christo patrem ac dominium dominum archiepiscopum Petrum de Lavalle, assistentibus dominis abbatibus Sanctorum Sergii et Bachi, et Omnium Sanctorum, cum pluribus aliis dominis archidiacono, decano et doctoribus, licenciatus, canonicis ac aliis personis utriusque sexus.*

<sup>81</sup>. Bibl. mun. Angers, ms. 1012 (886), f. 6v : en 1495, « il s'y trouva grande affluance de peuple et un cordonnier qui souffrait une douleur extrême à une cuisse, ayant invoqué le secours de ce bienheureux confesseur, s'en retourna en parfaite santé en sa maison. Peu de jours après, un chanoine de Saint Martin priant Dieu près de ces précieuses reliques après avoir fait célébrer la sainte messe recouvra la veue qu'il avoit perdue. L'an 1499, le chef de ce saint évesque fut mis dans une châsse d'argent séparément ».

<sup>82</sup>. Bibl. mun. Angers, ms. 994 (870), p. 114.

<sup>83</sup>. J. de Bourdigné, *Hystoire agrégative des annales et chroniques d'Anjou*, éd. Th. de Quatrebarbes, Angers, 1842, t. 2, p. 344 ; l'acte officiel de cette translation, très endommagé, est aussi conservé : Bibl. mun. Angers, ms. 776 (692), 2 f. 1.

« Furent à grant solennité, joye et exaltation les sacrées relicques du glorieux corps monseigneur saint Cohard, en son temps evesque de Nantes, ad ce assistant de peuple grant multitude, honnorablement extraites de certaine ancienne presque demolie biere, eslevée sur le majeur autel d'icelle eglise, translattées et mises en une neufve et riche et bien aornée chasse et colloquées au lieu où de present sont en grand honneur reverées. En ceste glorieuse translation fut trouvée et de tous les assistans veu ung sendal, environ de precieux reliquaire, moult odorant et bien coloré et sans corruption ou demolition aucune, jaçoit ce qu'il eust là esté par l'espace de quatre cens dix ans et plus, qui fut une chose dont le peuple eut grant admiration ».

### *Les offrandes aux reliques*

La grande admiration évoquée par le chroniqueur angevin a évidemment pour but de susciter « les oblacions et offrandes qui sont offeretes par les bons catholiques et chretians »<sup>84</sup>, ce qui mène à nuancer sérieusement – sinon à rejeter – la notion de « dépenses improductives » dont une certaine historiographie a trop longtemps qualifié des entreprises comme la construction ou la reconstruction des églises ou des reliquaires. Il convient donc d'analyser les modalités et l'ampleur globale de ces transferts liés aux croyances et aux pratiques religieuses et, en particulier ici, au profit des restes saints, dans le cadre plus large d'une histoire de l'économie de l'institution ecclésiastique<sup>85</sup>.

Les sources conservées livrent une première donnée incontestable : le nombre élevé d'accords et de transactions ou de procédures judiciaires relatifs au partage des oblacions aux reliques démontre l'attachement des gens d'Église à en percevoir la part la plus importante possible. Ces actes deviennent particulièrement nombreux à partir du deuxième tiers du XV<sup>e</sup> siècle, lorsque la fin progressive de la guerre de Cent Ans et de l'occupation d'une partie de l'Anjou par les troupes anglaises permet un redressement vigoureux des droits paroissiaux (et seigneuriaux) jusque-là perturbés ou violés à l'occasion des troubles, redressement qui est contemporain de la restauration des justices ecclésiastiques dont l'exercice avait été lui aussi durablement entravé. La plupart des conflits liés à la jouissance des offrandes laissées par les fidèles s'explique par le caractère extrêmement complexe et enchevêtré du droit de patronage et de la desserte des églises. Des conflits naissent ainsi entre une abbaye ou un de ses prieurés-cures et le vicaire desservant la paroisse concernée : il en va ainsi entre l'abbé de Marmoutier (au diocèse de Tours) et le curé de Saint-Pierre de Chemillé dès 1371<sup>86</sup>, ou entre le sacriste de l'abbaye Saint-Florent de Saumur et le curé de Denezé en 1456, le premier revendiquant « la tierce partie de toutes et chascunes les oblacions, offerendes tant en or, en argent, en cire que autres offeretes en l'eglise parroischiale »<sup>87</sup>. D'autres conflits, de même nature, opposent des chapitres de collégiales au vicaire desservant la paroisse dont ces églises sont le siège : pareille situation se rencontre à Angers, notamment à Saint-Maimbeuf<sup>88</sup>,

---

<sup>84</sup>. La citation est extraite d'un accord entre la collégiale Saint-Maurille et le couvent des cordeliers d'Angers au sujet des offrandes de la chapelle Saint-Bernardin de Sienna érigée par René d'Anjou (Arch. dép. Maine-et-Loire, G 1118, ff. 519-523, et 87 H 2) ; voir supra, note 70.

<sup>85</sup>. Voir notamment J. Chiffolleau, *Pour une économie de l'institution ecclésiastique à la fin du Moyen Âge*, in « Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, temps modernes », 96 (1984), pp. 247-279.

<sup>86</sup>. Bibl. mun. Angers, ms. 793 (709).

<sup>87</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, H 2847. Les archives de cette abbaye conservent de nombreux autres actes sur des conflits dans les paroisses Saint-Hilaire de Saumur (Arch. dép. Maine-et-Loire, H 2848), Saint-Pierre de Saumur (Arch. dép. Maine-et-Loire, H 2856, depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1530), ou dans les prieurés de Chênehutte (Arch. dép. Maine-et-Loire, H 3097) et d'Allonnes (Arch. dép. Maine-et-Loire, H 2847, G 810 et G 811).

<sup>88</sup>. En 1358, une transaction est ainsi passée entre le chapitre et le curé de Saint-Denis d'Angers pour les offrandes de la chapelle Saint-Guinefort (Arch. dép. Maine-et-Loire, G 719, ff. 155-156), mais le conflit ressurgit en 1486, 1489 et 1497 (Arch. dép. Maine-et-Loire, respectivement G 695, f. 5 et f. 51, G 697, f. 20v).

comme dans les bourgs du diocèse, par exemple à Martigné-Briand où un désaccord dure plusieurs années entre les chanoines et le sacriste de l'église à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>. Des conflits voient encore s'affronter des couvents mendiants au clergé des paroisses dans lesquelles ils sont installés – tels le chapitre Saint-Maurille et le couvent des franciscains d'Angers, déjà évoqué<sup>90</sup> – ou, dans d'autres cas, le clergé d'une église à la fabrique paroissiale du lieu, administrée par des laïcs ; certains conflits se distinguent par leur durée ou leur récurrence lorsque les accords et compositions ne produisent pas l'effet attendu, comme à Notre-Dame de Nantilly de Saumur pendant plus d'un siècle<sup>91</sup>.

Vouloir appréhender les transferts économiques au profit des reliques à la fin du Moyen Âge est une entreprise qui se heurte à un problème de sources. Des indications fragmentaires existent pour certaines églises, sur quelques années, mais elles sont peu significatives<sup>92</sup>. Plus intéressantes sont les offrandes aux reliques relevées sur la longue durée, à l'occasion des fêtes de Pâques, dans deux collégiales d'Angers :

- À Saint-Laud, elles peuvent être suivies de 1461 à 1515<sup>93</sup> : jusqu'en 1483, elles rapportent en moyenne environ 10 l.t. par an, mais avec des écarts qui vont d'un peu plus de 7 l. t. 9 ss. en 1465 à 14 l. t. en 1478 ou plus de 15 l. t. en 1481 ; à partir de 1485, la moyenne annuelle s'élève à 15 l. t., avec toujours des variations importantes (10 l. t. en 1499 ou 1502, contre 20 l. t. en 1489, 1490 ou 1512). La tendance est donc ascendante au cours de ce demi-siècle.
- À l'inverse, à Saint-Maimbeuf, pour la quinzaine d'années renseignées par les sources entre 1469 et 1515<sup>94</sup>, l'orientation est à la baisse : jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les offrandes dépassent toujours les 20 l. t. annuelles, avec des pointes à 30 l. t. (1490), 40 l. t. (1469) voire 49 l. t. (1471, auxquelles s'ajoutent 15 l. t. relevées à la Pentecôte) ; en revanche, au cours des deux premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, l'année 1513 mise à part (29 l.t.), elles restent systématiquement inférieures à 17 l.t. (avec un plancher à 9 l.t. 8 ss. en 1509).

Dans les deux cas, malgré une tendance contradictoire, les offrandes aux reliques sont loin d'être négligeables, même si leur montant reste largement inférieur aux revenus produits par les temporels des églises ou par les fondations pieuses qui y sont instituées (anniversaires ou chapellenies). Certaines des années les plus rémunératrices coïncident avec des vagues d'épidémies – parfois assorties de famines – qui ont frappé l'Anjou ou la ville d'Angers (1481-1482, 1490 ou 1512-1516)

Par ailleurs, quelques rares comptabilités permettent de retrouver la dévotion suscitée par la relique particulière d'un saint dans une église. Là aussi, il faut se contenter de deux corpus documentaires, tardifs, mais cette fois convergents :

- L'église paroissiale de Gée (située à une quarantaine de kilomètres au sud-est d'Angers) possédait une relique de saint Blaise dont la fabrique avait la charge<sup>95</sup>. Les

---

<sup>89</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 1336, f. 3v (3 septembre 1499) : le sacriste obtient *omnes et singulas oblationes proventus et emolumenta que evenient et evenire poterunt ex devocione fidelium ad reliquias antedecte nostre ecclesie*, depuis les vigiles de la Saint-Barthélemy pour un an durant, à charge pour lui d'entretenir tous les ornements de l'église.

<sup>90</sup>. Voir *supra*, notes 70 et 84.

<sup>91</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, H 2278 à 2280 (Nantilly est un prieuré de Saint-Florent de Saumur), transactions en 1407, 1448, 1482, 1494, 1527...

<sup>92</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 645 (collégiale Saint-Jean-Baptiste, années 1498-1500), G 1100 et G 1101 (collégiale Saint-Maurille, années 1490 puis 1530), G 1162 (collégiale Saint-Pierre, années 1527-1535).

<sup>93</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 912, ff. 113-186.

<sup>94</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, G 694 à G 702.

<sup>95</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, H 1305 (comptes de 1508-1510) : « Item, ont poyé au menuisier qui a fait la fenestre de la relique de saint Blaise, XVI ss. ».

comptes de la fabrique ont soigneusement noté les revenus des « pardons » de l'année, dont celui de la Saint-Blaise (3 février), entre 1503 et 1550<sup>96</sup>. De 1503 à 1516, les offrandes sont en moyenne de 110 ss. par an et culminent en 1514 ; celles à saint Blaise en représentent alors plus du quart (40 ss. sur un total de 157). Après une lacune documentaire jusqu'en 1527, la période suivante est marquée par une chute notable des offrandes, en moyenne 40 ss. par an ; celles à saint Blaise sont devenues tellement faibles (jamais plus de 10 ss., sauf en 1540) qu'elles finissent après 1542 par être fondues avec les offrandes de la Purification de la Vierge qui a lieu la veille.

- L'église de Soulaire (située à une dizaine de kilomètres au nord d'Angers) possédait une relique de saint Martin auquel la paroisse était dédiée. Les comptes de la fabrique sont conservés pour les années 1462 à 1556<sup>97</sup>. Les offrandes aux reliques, exceptionnellement élevées en 1468 et 1469 (130 ss., dont 20 pour celles à saint Martin), déclinent ensuite jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (40 à 70 ss. par an, dont 10 en moyenne pour la relique du patron de la paroisse). À partir de 1507, la tendance générale est à la hausse pour culminer en 1526 (110 ss., 30 pour saint Martin), avant de décliner inexorablement jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (13 ss. au total en 1555), les offrandes à saint Martin ayant disparu à cette date.

Il serait bien aventureux d'ériger le cas de ces deux paroisses en un étalon valable pour l'ensemble du diocèse. La similitude et le synchronisme des courbes sont néanmoins remarquables et témoignent d'un refroidissement manifeste de la générosité des fidèles envers les reliques du thaumaturge de Gée et du saint patron de Soulaire. Le contexte économique difficile dans les campagnes du premier XVI<sup>e</sup> siècle peut sans doute contribuer à l'expliquer. Ce sont toutefois les orientations de la vie religieuse qui semblent déterminantes. Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, la pastorale a connu de nouvelles orientations. En ce qui concerne la sainteté, les procès de canonisation, l'hagiographie et l'homilétique en font foi, la pastorale a beaucoup plus insisté sur la dimension exemplaire de la vie des saints que sur les vertus de leurs reliques. Par ailleurs, un recentrage des dévotions a été encouragé au profit de la Vierge et plus encore de son Fils, notamment avec le culte du Saint-Sacrement. La tendance régressive des offrandes aux reliques en est peut-être la conséquence au XVI<sup>e</sup> siècle, mais le culte des reliques n'en reste pas moins vigoureux. Pour preuve, les images et les reliques des saints ont été des cibles de prédilection des premiers réformés.

\*

\* \*

Le contexte religieux a été brutalement bouleversé au début du XVI<sup>e</sup> siècle. La Réforme protestante pénétra en effet de bonne heure en Anjou. La première trace documentaire en est donnée par le synode diocésain de la Saint-Luc 1523 : « Les erreurs et l'hérésie de Luther, prêchées d'abord en Allemagne, franchirent le Rhin, se répandirent en France et jusqu'en Anjou qui les reçut par des livres imprimés à Strasbourg et dans les autres villes d'Alsace »<sup>98</sup>. Le synode ordonna à tout ecclésiastique, sous peine de suspense, de brûler les livres en sa possession, mesure réitérée l'année suivante. L'écho immédiat du message luthérien est confirmé par un arrêt du Parlement de Paris du 5 février 1526, publié dans la capitale du royaume, à Orléans, Tours, Angers « et partout ailleurs où besoin sera » contre

---

<sup>96</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, H 1304 à H 1306.

<sup>97</sup>. Arch. dép. Maine-et-Loire, 230 G 8 (deux registres).

<sup>98</sup>. H. Arnault, *Statuts synodaux...*, op. cit., pp. 242-243.

« ceux qui sont inventeurs de plusieurs hérésies »<sup>99</sup>. Apparue d'abord sous sa forme luthérienne, c'est pourtant dans sa version calviniste que la Réforme s'implanta en Anjou comme sur l'essentiel du territoire français. Théodore de Bèze écrit : « L'Évangile fut reçu avec grande avidité en la ville d'Angers, ville épiscopale, avec université, et remplie de prêtres et moines plus que ville de France »<sup>100</sup>. Les premiers prêches publics et le premier bûcher (1539) eurent lieu sous l'épiscopat de Jean Olivier (1532-1540).

À en croire les sources, les premiers actes iconoclastes ont été commis à partir de 1551, soit sensiblement plus tard que dans la métropole voisine de Tours où les briseurs d'images étaient à l'œuvre dès 1547<sup>101</sup>. Le temps des « guerriers de Dieu » était venu<sup>102</sup>. Pour répondre à chaque manifestation violente contre les images des saints, une procession était organisée : en mai 1557, la mairie d'Angers, pour éviter « le scandale de l'insolence commise en la fraction des ymaiges », demanda à l'évêque « de faire procession avec son clergé et aussi messieurs de l'université pour prier Dieu qu'il luy plaise faire cesser telles folles entreprises »<sup>103</sup>. La crise de 1562 montre qu'ils ne furent pas entendus.

Du massacre des protestants français à Wassy (1<sup>er</sup> mars 1562) à l'édit de pacification d'Amboise (19 mars 1563), une guerre civile ouverte a vu l'affrontement sanglant de deux camps que les violences antérieures ont rendus inconciliables. Pour les protestants, la violence prit la forme d'une destruction sélective des symboles de l'idolâtrie papiste et les reliques en payèrent le prix lourd. À Saumur, toutes les églises furent touchées : les saints du portail de Saint-Pierre sont descendus à coups d'arquebuse ; à Notre-Dame, les réformés s'emparent de la statue miraculeuse de la Vierge, « laquelle ils portoient l'appellants teigneuse »<sup>104</sup>. La violence rituelle connaît son apogée avec le sac de l'abbaye Saint-Florent de Saumur. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Dom Huynes, un moine de l'abbaye, en a fait le récit sur la base de l'interrogatoire de plusieurs coupables après leur arrestation :

« Estants arrivez dans l'église jusqu'au grand autel, frère Pierre Le Breton, secrétaire, âgé lors de vingt huit ans, les priants qu'au moins ils luy baillassent les reliques qui estoient en icelle, ils luy respondirent : “Veux-tu encore idolatrer et faire idolatrer le pauvre monde”, et n'en pust rien avoir. Ils prirent donc cette chapse de saint Florent, son chef, le chef de saint Philippe, le chef saint Martin de Vertou, deux bras, l'un de saint Florent et l'autre de saint Serge, le pot de la Cène, [...] avant de remonter la Loire vers Saumur pour y faire fondre les reliquaires en lingots, en chantant : “Nous tenons le galant Florent, nous luy batterons bien la teste ; le badinaige est découvert ; voici Florent qui marche sur les euaes ; mettez vous à genoux devant luy et vous aurez de l'eau”. Ce fait, ces endiablez continuèrent de jour en jour à ruisner cette abbaye, brisèrent les autels et les imaiges. Les autres brusloient les imaiges qui estoient de matière combustible, disants : “Voyez, elles n'ont point de puissance ! Si elles en avoient, elles ne souffriroient qu'on les brulast” »<sup>105</sup>.

---

<sup>99</sup>. Texte cité par M. Venard, *La grande cassure (1520-1598)*, in J. Le Goff, R. Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse. T.2 : Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières*, Paris, 1988, p. 226.

<sup>100</sup>. Th. de Bèze, *Histoire des Églises réformées au royaume de France*, t. 1, Lille, 1841, p. 39.

<sup>101</sup>. G.-M. Oury, *Humanistes chrétiens, réformés et controversistes au XVI<sup>e</sup> siècle*, in *Histoire religieuse de la Touraine*, Chambray-lès-Tours, 1975, pp. 149-162 (ici pp. 155-156).

<sup>102</sup>. D. Crouzet, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (v. 1525-1610)*, Paris, 1990.

<sup>103</sup>. Arch. munic. Angers, BB 28, f. 6.

<sup>104</sup>. Cité par Fr. Laplanche, *Au temps de la Renaissance et de la Réforme protestante*, in Fr. Lebrun (dir.), *Histoire du diocèse d'Angers*, Paris, 1981, p. 107.

<sup>105</sup>. C. Port, *Pillage de l'abbaye Saint-Florent, près Saumur, en 1562*, in « Revue de l'Anjou », 1 (1867), pp. 264-271.

Le Journal de Louvet, sergent royal et ardent ligueur, permet de suivre au jour le jour le récit – fatalement partial – de la crise de 1562 à Angers<sup>106</sup>. La ville fut prise par les huguenots le 2 avril. Deux jours plus tard, ils pénétrèrent dans la cathédrale et s'emparèrent de plusieurs reliques. Dans les jours suivants, ils se rendirent chez les carmes « où ils rompirent l'image de Notre-Dame » et la jetèrent dans la Maine (la châsse de saint Maxenceul, du XIII<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui conservée dans l'église de Cunault, subit le même sort dans la Loire sur laquelle elle flotta miraculeusement), avant de s'attaquer à différentes église (paroisses de la Trinité et Saint-Samson, chapelles Notre-Dame-de-Consolation et Saint-Sauveur...). Attachés à leurs saints, les catholiques passèrent à la riposte sanglante. À Saumur, une cinquantaine de protestants sont exécutés. À Angers, Louvet tient un décompte minutieux des exécutions : d'avril (alors que les huguenots occupaient encore la ville) à décembre 1562, près de quarante réformés sont écorchés, brûlés ou pendus « comme estant convaincus d'avoir esté à la vollerye des reliques et ymaiges » des église de la ville. Au cours des années et décennies suivantes, la fidélité des catholiques à leurs saints et à leurs reliques fut récompensée par une vague de miracles réparateurs caractéristiques de la Contre-Réforme.

Cette première enquête, qui sera prolongée par l'étude des reliques de la cathédrale d'Angers, appelle une comparaison avec les trésors de reliques des églises des diocèses voisins de la France de l'Ouest aux derniers siècles du Moyen Âge. Il conviendrait également d'élargir les questionnements et les sources mobilisées pour appréhender notamment la pastorale à travers les sources homilétiques ou la relation entre reliques et images<sup>107</sup>. Il faudra aussi envisager les fonctions des reliques des nouveaux saints dont les régions de la France de l'Ouest ont vu la naissance et l'essor du culte à la fin du Moyen Âge, tel saint Yves de Tréguier, le bienheureux Charles de Blois, saint Vincent Ferrier inhumé à Vannes ou l'évêque d'Angers Jean Michel<sup>108</sup>.

---

<sup>106</sup>. J. Louvet, *Journal ou récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire tant en la ville d'Angers, pays d'Anjou et autres lieux (depuis l'an 1560 jusqu'à l'an 1634)*, in « Revue de l'Anjou », 1 (1854), pp. 257-304 (années 1560-1571).

<sup>107</sup>. Sur cette dernière question, je remercie Jean-Marie Sansterre de m'avoir transmis avant parution le texte de son article paru dans la dernière livraison de cette revue : « *Virtus* » des saints, images et reliques dans les miracles de guérison ou d'autres bienfaits en Italie du VIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, in « Hagiographica », XX (2013), pp. 25-78.

<sup>108</sup>. Sur ce dernier cas, J.-M. Matz, *Les miracles de l'évêque d'Angers Jean Michel (1447-1545)*, in M. Heinzlmann, K. Herbers, D. R. Bauer (dir.), *Mirakel im Mittelalter. Konzeptionen, Erscheinungsformen, Deutungen*, Stuttgart, 2002, pp. 377-398.